

## CHAPITRE XX

### L'ANGLETERRE — LES RÉFORMES DEPUIS 1848

SOMMAIRE. — Grâce à sa situation insulaire, l'Angleterre a échappé aux convulsions du continent et pu développer sans inquiétude sa puissance maritime et coloniale. A l'intérieur, elle a réalisé de nombreux progrès surtout dans son système électoral<sup>1</sup>.

#### I. LES RÉFORMES ÉLECTORALES. LA CONSTITUTION ANGLAISE.

**Les hommes d'État anglais.** — L'Angleterre a l'avantage de garder un gouvernement dont le mécanisme simple assure la continuelle victoire de l'opinion publique. L'aristocratie y a conservé son influence grâce à son esprit libéral toujours en éveil et attentif à satisfaire les désirs légitimes de réformes. Laborieuse, mêlée de près aux travaux des champs, voyageuse et laissant sur les grands chemins une foule de préjugés, elle fournit quantité d'hommes capables de prendre part au gouvernement. C'est du reste une aristocratie ouverte dans laquelle peuvent entrer ceux qui se distinguent par leurs talents et les services rendus au pays. L'Angleterre n'a cessé d'avoir de vrais hommes d'État qui ont travaillé sans relâche à sa prospérité et à sa grandeur. En dehors de ceux que nous avons déjà nommés, il faut citer : lord Rus-

---

1. A lire ou à consulter : FISCHER, *La Constitution d'Angleterre* (1865). — GLASSON, *Histoire du droit et des institutions politiques de l'Angleterre*, t. VI (1885). — FRANQUEVILLE, *Le Gouvernement et le Parlement britanniques*, 5 vol. (1887). — DE PRESSENSÉ, *L'Irlande et l'Angleterre* (1889). — HERVÉ, *La crise irlandaise depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours*. — CUCHEVAL CLARIGNY, *Lord Beaconsfield et son temps* (1880). — WEEB, *Histoire du trade-unionisme* (traduction, 1897), etc.